

## Extrait du projet de compte rendu de la réunion commune du Conseil et de la commission des questions de défense et des armements tenue au Luxembourg le 3 novembre 1970 (Londres, 13 novembre 1970)

**Légende:** Le 3 novembre 1970, à l'occasion de la réunion commune du Conseil de l'Union de l'Europe occidentale (UEO) et de la Commission des questions de défense et des armements de l'Assemblée, les délégations reviennent sur une réponse donnée par le Conseil à une question relative aux conversations sur la limitation des armes stratégiques. Tandis que le Conseil ne prévoit pas la participation de la France et du Royaume-Uni aux négociations, qui ont lieu entre les États-Unis et l'Union soviétique, sur la limitation des armes stratégiques, les parlementaires britannique, James Scott, et français, André Beauguitte, estiment cependant que leurs pays devraient participer aux entretiens SALT dès que ceux-ci porteront sur la réduction des plafonds des armes stratégiques nucléaires offensives.

**Source:** Conseil de l'Union de l'Europe occidentale. Note du Secrétaire général. Réunion commune du Conseil et de la Commission des questions de défense et des armements de l'Assemblée. Luxembourg, 3 novembre 1970. Londres: 13.11.1970. JM/62. Exemplaire N°7. 13.11.1970. 2 p. Ministère des Affaires étrangères. Centre des Archives diplomatiques de Nantes. Archives rapatriées de l'ambassade de France à Londres. Série «Union de l'Europe occidentale (UEO)». 1953-1992 (2002). 378PO/UEO/1-389. Numéro 43. Cote UEO.1.5.CR. Relations OTAN/UEO. 1970-1974.

**Copyright:** (c) Ministère des Affaires étrangères de la République Française  
Avec l'autorisation du ministère des Affaires Etrangères

**URL:**

[http://www.cvce.eu/obj/extrait\\_du\\_projet\\_de\\_compte\\_rendu\\_de\\_la\\_reunion\\_commune\\_du\\_conseil\\_et\\_de\\_la\\_commission\\_des\\_questions\\_de\\_defense\\_et\\_des\\_armements\\_tenue\\_au\\_luxembourg\\_le\\_3\\_novembre\\_1970\\_londres\\_13\\_novembre\\_1970-fr-d586b010-a69a-41dc-a71d-317a10e1facd.html](http://www.cvce.eu/obj/extrait_du_projet_de_compte_rendu_de_la_reunion_commune_du_conseil_et_de_la_commission_des_questions_de_defense_et_des_armements_tenue_au_luxembourg_le_3_novembre_1970_londres_13_novembre_1970-fr-d586b010-a69a-41dc-a71d-317a10e1facd.html)



**Date de dernière mise à jour:** 25/10/2016

1 UNION DE L'EUROPE OCCIDENTALE +

CONFIDENTIEL

Original anglais/français

JM/62

Exemplaire No 7

13 novembre 1970

NOTE DU SECRETAIRE GENERAL

Réunion commune du Conseil et de  
la Commission des questions de défense et des  
armements de l'Assemblée

Luxembourg, 3 novembre 1970

Le Secrétaire général a l'honneur de communiquer ci-joint le projet de compte rendu de la réunion commune du Conseil et de la Commission des questions de défense et des armements de l'Assemblée qui s'est tenue à Luxembourg le 3 novembre 1970.

Ce projet est soumis à l'approbation du Conseil et de la Commission des questions de défense et des armements.

Il figurera à l'ordre du jour d'une prochaine réunion du Conseil.

*JM T.S.L.*  
9, Grosvenor Place  
Londres S.W.1.

CONFIDENTIEL

CONFIDENTIEL

JM/62

Question No V, 11

A quel stade le Conseil estime-t-il que la France et le Royaume-Uni devraient participer aux conversations sur la limitation des armes stratégiques ?

Réponse du Conseil

Les conversations sur la limitation des armes stratégiques ont lieu entre les Etats-Unis et l'Union soviétique. Les deux super-puissances ont une responsabilité particulière dans ce domaine, et le Conseil ne prévoit pas la participation de la France et du Royaume-Uni aux négociations. D'amples consultations se tiennent entre les Etats-Unis et ses alliés au sujet de l'avancement de ces entretiens.

M. SCOTT-HOPKINS demande au Conseil s'il ne juge pas indispensable que la France et le Royaume-Uni participent aux entretiens SALT dès que ceux-ci porteront sur la réduction des plafonds des armes stratégiques nucléaires offensives au-dessous de leurs niveaux actuels, c'est-à-dire au-dessous des niveaux auxquels elles sont maintenues en ce moment par la France et le Royaume-Uni.

M. BEAUGUITTE estime qu'il est très important que la France et le Royaume-Uni participent ultérieurement à ces entretiens, notamment si le plafond actuel est abaissé.

Après avoir remercié le président et les membres de la Commission pour ces questions supplémentaires, le PRESIDENT déclare qu'il va suspendre la séance, et qu'il répondra aux questions durant la deuxième partie (partie non officielle) de la réunion.

M. PEEL remercie M. Thorn des réponses officielles du Conseil, et déclare que la Commission attend avec intérêt la deuxième partie de la réunion.

.../...

CONFIDENTIEL